



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-95529>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-95529**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 19753501600020

Ville : MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Code postal : 77455

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/2837754?orgAcronyme=d4t>

Identifiant interne de la consultation : 202526

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des affaires juridiques et des achats

Adresse mail du contact : marches@enpc.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 164153487

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conformément aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du code de la commande publique, chaque candidat produit un dossier comprenant les pièces suivantes au titre de la candidature. Renseignements concernant la situation juridique : • Le formulaire DC1* « Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants » dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes renseignements et attestations ; • Un document attestant des pouvoirs de la personne dûment habilitée à engager le candidat, le cas échéant ; • Une déclaration sur l'honneur signée du candidat individuel et de chaque membre du groupement le cas échéant, certifiant qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés

et accords-cadres mentionnés aux articles L. 2141-1 à 5 et L. 2141-7 à 10 du code de la commande publique (inclus dans le DC1) ; • La copie du ou des jugements prononcés si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire.* Les formulaires sont téléchargeables sur le site suivant: <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : • Le formulaire DC2* « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » relatif aux capacités professionnelles, techniques et financières, dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes mentions et renseignements ; • Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations objet de la présente consultation réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. * Les formulaires sont téléchargeables sur le site suivant: <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : • Une présentation décrivant les effectifs moyens pour chacune des trois dernières années et leur répartition au niveau de la structure d'exécution : effectif total, répartition entre le personnel d'encadrement et le personnel technique.... • Une présentation des moyens techniques –matériels, équipements, dont la structure dispose pour la réalisation de prestations de même nature ; • Une présentation détaillée des prestations réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les références sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 01/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Etablissement public ENPC

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Créations de vidéos "un mois, un labo" pour la revue numérique Ingenius

Code CPV principal - Descripteur principal : 92111100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Création de vidéos « un mois, un labo » pour la revue numérique Ingénus

Lieu principal d'exécution du marché : Ecole nationale des ponts et chaussées

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 15000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Tous les documents sont disponibles sur le profil acheteur (www.marches-publics.gouv.fr), au numéro de la consultation 202526. Les plis électroniques seront à déposer également à cette même adresse (sur la plate-forme des achats de l'Etat - PLACE, voir en ce sens le règlement de la consultation (RC). Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire en application de l'article L.2125-1 1° du code de la commande publique. Ses montants maximums sont les suivants : - montant maximum annuel de 15 000 euros HT ; - montant maximum de 60 000 euros HT pour la durée totale du marché (4 ans en cas de reconduction annuelle). Le règlement de la consultation (RC) précise les éléments portant sur les groupements d'opérateurs ; le financement

du marché ; les modalités de demandes de renseignements complémentaires, les documents à remettre au titre de l'offre, les modalités de remise des plis. Le marché sera conclu pour une durée de 1 an à compter de sa notification. Il peut être reconduit tacitement trois fois pour la même durée, sauf décision contraire notifiée par le pouvoir adjudicateur 3 mois au plus tard avant la date anniversaire de l'accord-cadre. La durée totale de l'accord-cadre est au maximum de quatre (4) ans reconductions comprises.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/08/2025